

SPECA • HEBDO

SPECA-HEBDO • Volume 31 / Numéro 13 • Vendredi 25 février 2011

www.speca.ca.edu

Une assemblée syndicale importante sera convoquée pour le 17 mars 2011

Bonjour à tous,

Au cours de la prochaine assemblée syndicale, plusieurs points seront à l'ordre du jour. La convocation devrait vous parvenir sous peu, mais nous tenons à en présenter deux.

La négociation, ça n'avance pas

Si vous n'avez pas lu le dernier Info-Négo FNEEQ «Express courriel» (no 16 – 9 février 2011) que nous vous avons fait parvenir le 14 février dernier, nous vous incitons à le faire dès maintenant. POURQUOI? Parce que, lors de la réunion du Regroupement cégep tenue les 17 et 18 février 2011, il nous a fallu constater que les points en suspens présentés dans cet Info-Négo DEMEURENT en suspens. Une échelle salariale «toute croche», des difficultés dans l'octroi des minces gains en ressources (etc.) que l'État nous a consentis, des pertes aux niveaux des congés parentaux sont les principaux de ceux-ci.

Un ULTIMATUM (s.v.p., ne pas rire!) a été donné à la partie patronale lors de cette rencontre, pour finaliser le texte de la convention collective pour le 1^{er} mars 2011 faute de quoi, les représentants au Regroupement devraient être rapidement de reconvoqués pour «ENVISAGER des MOYENS de PRESSION». Certains ont été mis sur la table et pourraient être recommandés aux assemblées par cette instance syndicale. Pensons :

- ◆ à la dénonciation de l'entente de principe avec ce que cela représente ;
- ◆ au « boycott » de tous les comités auxquels nous participons (à l'exclusion du C.R.T.) ;
- ◆ etc.

Impossible de dire ce qui serait retenu pour consultation des assemblées lors du prochain Regroupement : ces recommandations seront évidemment fonction de l'état d'avancement du dossier. Mais, pour permettre que ce débat soit éclairé, s'il s'impose, nous ne saurions trop insister sur l'importance de bien lire l'Info-Négo dont nous avons fait état précédemment. Nous demeurons évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions, s'il y en a, et pour recevoir vos commentaires.

Le mini-congrès

D'autre part, cette assemblée sera l'occasion pour le Comité école et société, de présenter l'état d'avancement du mini-congrès et, conformément au mandat de juin 2010 de l'assemblée, de recevoir toute proposition de celle-ci, s'il en est besoin, pour que ce mini-congrès réponde à nos attentes collectives.

RÉSERVEZ
à votre agenda
Assemblée syndicale
17 mars 2011

Grande manifestation le 12 mars à Montréal

Cet important rendez-vous a été annoncé en conférence de presse le 24 janvier dernier par l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, regroupant près de 150 organisations syndicales, communautaires, étudiantes, féministes, populaires et écologistes.

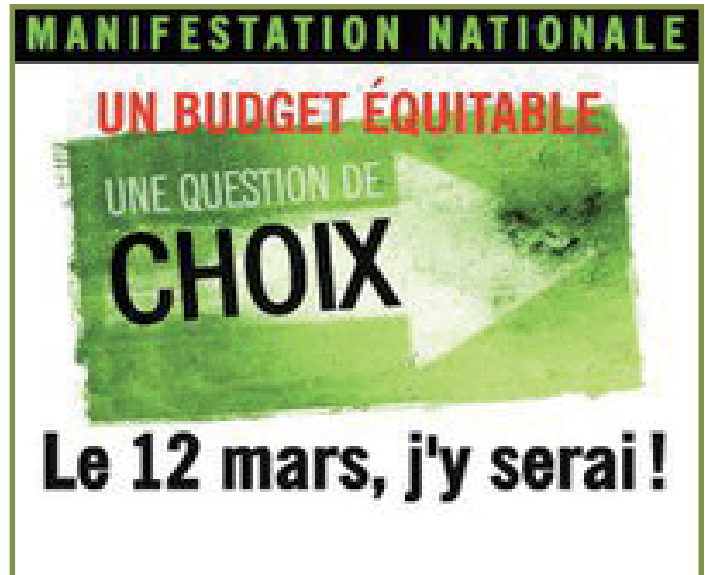
Nous vous attendons en grand nombre et en provenance de partout au Québec le 12 mars prochain pour faire pression sur le ministre des Finances, Raymond Bachand, afin qu'il modifie ses choix budgétaires.

Malgré le discours du gouvernement, les membres de l'Alliance sociale et de la Coalition sont convaincus que des alternatives progressistes et réalistes existent. Des solutions qui incarnent les valeurs de solidarité et permettent un réel partage de la richesse des Québécois et des Québécoises. Nous devons être au rendez-vous dans les rues le 12 mars pour exiger du gouvernement du Québec des choix plus équitables et plus socialement acceptables.

Alors que le gouvernement Charest invoque la précarité des finances publiques pour justifier ses politiques, les membres de l'Alliance et de la Coalition considèrent qu'il est impératif que l'État investisse dans les services à la population et qu'il mette tout en œuvre pour la création d'emplois de qualité.

C'est une question de choix!

Venez nombreux et nombreuses dire au gouvernement Charest qu'un autre Québec est possible.



OUI À DE MEILLEURS CHOIX

Reporter l'échéance d'atteindre le déficit zéro en 2013-2014

Nous recommandons de repousser l'échéance de retour à l'équilibre budgétaire, tout comme cela est envisagé par le gouvernement fédéral. Le ministre des Finances du Québec sera ainsi en mesure de mieux soutenir la reprise économique, plutôt que de chercher à atteindre à tout prix un objectif de compression des dépenses peu réaliste, voire, à terme, catastrophique!

Abolir la taxe santé

Nous exigeons l'abolition de la taxe santé de 200\$, mesure complètement inéquitable qui, en plus d'être discriminatoire à l'égard des femmes, est profondément inéquitable, car elle demande le même effort à tous les ménages, et ce, indépendamment de leurs revenus.

Fonction publique : sous-traiter est coûteux

Parce que les dépenses en sous-traitance ont augmenté de près de deux milliards de dollars entre 2003 et 2009 et compte tenu du fait que le travail fait par des employés

→ → Suite de la page 2

externes coûte plus cher, il faut cesser d'y avoir recours et abolir la règle du non-remplacement dans la fonction publique ainsi que pour le personnel administratif des réseaux de la santé et de l'éducation.

Non à la hausse des droits de scolarité

Parce qu'une hausse des droits de scolarité nuit à l'accessibilité aux études supérieures et parce que nous devons faire de l'éducation une priorité nationale, nous rejetons la hausse des droits de scolarité prévue à compter de 2012 et continuons de réclamer des États généraux sur l'avenir des universités.

Ajout d'un palier d'imposition

Le gouvernement doit se tourner vers des sources progressives de revenu provenant tant des particuliers que des entreprises. Ainsi, nous demandons l'introduction d'un quatrième palier d'imposition pour les personnes ayant un revenu de plus de 127 000 \$ par année et l'instauration d'une taxe sur les produits de luxe, comme cela se fait dans certains pays d'Europe.

Les entreprises doivent contribuer à leur juste part

En 2004, au Québec, plus de la moitié des entreprises n'ont pas payé d'impôt sur le revenu parce qu'elles ont pu se prévaloir de déductions fiscales. Depuis, cette

situation aurait encore empiré. Nous croyons que les entreprises doivent payer leur juste part.

Un développement économique durable

Le secteur de la fabrication, réputé pour ses emplois de qualité, enregistre un recul important : 30 200 emplois ont été perdus de janvier à novembre 2010. Nous réclameons que le gouvernement mette en place une stratégie de développement économique et social dont la priorité sera le soutien et la création d'emplois de qualité dans une perspective de développement durable.

Réclamer notre dû au fédéral

Le gouvernement du Québec doit finalement continuer de réclamer une compensation fédérale pour l'harmonisation de sa taxe de vente, le maintien d'un taux de progression de 6 % du financement en matière de santé au-delà de 2013-2014, le rehaussement du financement relatif à l'enseignement supérieur, dont le manque à gagner pour le Québec est de 800 millions \$ annuellement, un traitement équitable dans le calcul de la péréquation, une récupération des économies réalisées grâce à l'existence de services de garde à contribution réduite au Québec et l'amélioration du programme d'assurance-emploi et du soutien aux travailleuses et aux travailleurs âgés.

11^e colloque Gérard-Picard C.S.N.

FABRIQUER DES EMPLOIS DE QUALITÉ

(L'avenir du secteur manufacturier au Québec)

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

Par madame Sylvie Vachon, économiste et coordinatrice du Service des relations du travail de la CSN.

Depuis trente (30) ans, nous assistons à une diminution du secteur manufacturier dans les économies industrialisées et à une croissance du secteur des services. Ainsi au Canada, entre 1980 et 2006, la part de l'emploi manufacturier est passée de 19 % à 14 % et à ce titre, le Québec n'y échappe pas, le secteur manufacturier dans l'économie étant passé de 21,8 % à 16,1 % de 1999 à 2009.

Entre 2000 et 2009, 100,700 emplois ont été perdus dans le secteur manufacturier alors que 478 700 emplois ont été gagnés dans le secteur des services, particulièrement dans les secteurs de santé et assistance sociale, du commerce et des services scientifiques et techniques. Les causes de la croissance dans le secteur des services sont la demande accrue en services et l'externalisation de certaines activités assurées auparavant par les entreprises manufacturières.

→ → Suite de la page 3

En 2009 au Québec, la rémunération horaire moyenne des travailleurs du secteur manufacturier était de 21,33 \$, ne dépassant que celle du secteur des services (20,49 \$) et du commerce (15,69 \$);

Les causes des changements survenus dans le secteur manufacturier depuis l'an 2000 sont :

- ◆ la vigueur du dollar;
- ◆ la concurrence des pays émergents;
- ◆ le bas niveau d'investissements en capital et en innovation;
- ◆ l'optimisation des rendements (pour les entreprises cotées en bourse) afin de satisfaire les actionnaires;
- ◆ l'externalisation et la délocalisation de certaines tâches effectuées auparavant par les entreprises;
- ◆ les transferts des centres décisionnels occasionnés par les fusions et acquisitions et par les investissements directs étrangers.
- ◆ et en conséquence, le textile, le vêtement et le meuble;
- ◆ les produits informatiques et électroniques;
- ◆ le secteur du bois;
- ◆ le secteur de la forêt;
- ◆ le secteur du papier.

Par contre, des secteurs ont pris de l'expansion entre 2000 et 2008, soit :

- ◆ les produits du pétrole;
- ◆ la première transformation des métaux;
- ◆ les produits minéraux non métalliques;
- ◆ les aliments;
- ◆ les produits métalliques.

Les caractéristiques du secteur manufacturier au Québec sont les suivantes :

- ◆ il est plus diversifié comparativement au reste du Canada;
- ◆ l'économie québécoise est composée à 95 % de PME (moins de 50 employés);
- ◆ dans le secteur manufacturier, les PME représentent 92 % des établissements;
- ◆ cependant, les grandes entreprises (200 employés et plus), beaucoup moins nombreuses (2 %) représentent quand même 59 % des ventes manufacturières.

Les secteurs industriels qui ont affiché une croissance depuis dix (10) ans sont :

- ◆ les services professionnels, scientifiques et techniques;
- ◆ la construction;

- ◆ le secteur de la santé;
- ◆ l'information, la culture et les loisirs;
- ◆ le commerce.

Les défis du secteur manufacturier sont :

- ◆ faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs en croissance;
- ◆ assurer la relève des entrepreneurs québécois;
- ◆ accroître la productivité (produire plus efficacement);
- ◆ investir en capital humain;
- ◆ prospecter de nouveaux marchés;
- ◆ innover, incluant les nouvelles tendances (environnement, santé);
- ◆ investir (matériel et équipement).

Quoi faire?

Il n'y a pas de recette miracle. Mais on constate que les entreprises ou pays qui s'en sortent le mieux sont celles et ceux qui :

- ◆ investissent dans les gens (formation continue, nouvelle organisation du travail, gestion participative, etc.), en matériel et équipement et en innovation et prospection;
- ◆ ont mis la finance au service de la production en régulant le marché financier, en développant d'autres sources d'investissement plus responsables socialement;
- ◆ ont une stratégie à moyen et long terme, car la stratégie de courte vue qui implique souvent la délocalisation n'est pas la solution la plus durable;
- ◆ ont une politique de développement industriel reposant sur un appui gouvernemental au développement économique, notamment aux PME, le réseautage entre entreprises et de bonnes infrastructures publiques.

En conclusion, n'oublions pas :

- ◆ qu'un pourcentage très élevé des gains de productivité vient des améliorations suggérées par les employés;
- ◆ l'innovation organisationnelle (la gestion souple et participative) compte pour 40 % des gains de productivité;
- ◆ et que les gains de productivité impliquent généralement une croissance de la rémunération des travailleurs.

Dans le prochain numéro, la suite du Portrait de la situation actuelle avec Yvon Laprade, journaliste à Ruefrontenac.com.

Robert Thibault